

# De la complémentarité des associations et dissociations de notions

FRANÇOISE COLLINET

Université Jagellonne de Cracovie (Pologne)

**Abstract:** La tradition rhétorique considère généralement que l'argumentation correspond à des enchaînements de propositions (Plantin 532) ; il est plus rare que l'analyse des structures argumentatives repose sur des configurations notionnelles. C'est pourtant le choix opéré par Perelman et Olbrechts-Tyteca dans leur *Traité de l'argumentation* (1958) puisque l'ensemble des parties 2 et 3 de cet ouvrage est fondé sur la notion de *notion*. Quelles sont les conséquences engendrées par ce changement d'unité fondamentale ? Contrairement à Plantin (91), la relation entre ces parties 2 et 3 du *Traité* nous apparaît comme une articulation entre a) une grammaire fondée sur des notions dont l'argumentateur peut modifier l'extension et la compréhension et b) une rhétorique fondée sur des techniques associatives ou dissociatives permettant à l'argumentateur d'assembler ou de redécouper les notions et d'en modifier ainsi l'extension et la compréhension. Le § 44, qui marque la transition entre cette grammaire et cette rhétorique fondées sur les notions, insiste sur la complémentarité entre associations et dissociations, une complémentarité qui rappelle certains aspects du rapport entre extension et compréhension. Un des enjeux de l'article proposé est de rendre visibles par des schémas les modifications d'extension et de compréhension des notions induites par l'argumentation.

**Mots-clés:** Nouvelle rhétorique, argumentation, association de notions, extension, compréhension

The rhetorical tradition generally considers that argumentation corresponds to sequences of propositions (Plantin 532); it is more rare that the analysis of argumentative structures is based on notional configurations. However, this is the choice made by Perelman and Olbrechts-Tyteca in their *New Rhetoric* (1958), since the whole of parts 2 and 3 of this work is based on the notion of notion. What are the consequences of this change of fundamental unit? Contrary to Plantin (91), the relationship between these parts 2 and 3 of the *Treatise* appears to us as an articulation between a) a grammar based on notions whose extension and comprehension can be modified by the arguer, and b) a rhetoric based on associative or dissociative techniques allowing the arguer to assemble or separate the notions and thus to modify their extension and comprehension. Paragraph 44, which marks the

transition between this notion-based grammar and rhetoric, emphasises the complementarity between associations and dissociations, a complementarity that recalls certain aspects of the relationship between extension and understanding. One of the challenges of the proposed article is to make visible through diagrams the changes in extension and understanding of notions induced by argumentation.

**Keywords:** New Rhetoric, argumentation, association of notions, extension, comprehension

## INTRODUCTION

Dans le *Traité de l'argumentation* (désormais TA), Perelman et Olbrechts-Tyteca subordonnent l'inventaire des techniques rhétoriques traditionnelles à un principe de compositionnalité qui, à première vue, semblera banal : l'association des notions. La catégorie ainsi construite ouvre la voie à la création d'un concept complémentaire et original qui a davantage attiré l'attention des commentateurs : les dissociations argumentatives (e.g. Van Rees, Herman et Micheli, Schiappa). L'enjeu central du présent article est d'examiner la complémentarité entre les deux méthodes d'« aménagement de concepts » (TA 555). Une remarque nous servira de guide :

« Psychologiquement et logiquement *toute* liaison [de notions] implique une dissociation et inversement : la même forme qui unit des éléments divers en un tout bien structuré les dissocie du fond neutre dont elle les détache. Les deux techniques sont complémentaires et *toujours présentes en même temps* ; mais l'argumentation grâce à laquelle le donné est modifié peut mettre l'accent sur la liaison ou la dissociation qu'elle est en train de favoriser, sans expliciter *l'aspect complémentaire* qui résultera de la transformation recherchée. Parfois les deux aspects sont simultanément présents à la conscience de l'orateur qui se demandera sur lequel il vaut mieux attirer l'attention » (TA 255–256 ; nous soulignons)<sup>1</sup>.

Dans un tel système, l'étude de l'argumentation se fonde moins sur l'analyse des propositions que sur les éléments malléables qui la composent : les notions. Dans une argumentation donnée, l'ensemble des techniques rhétoriques est alors conçu comme un moyen de redéfinir le contour d'une notion-vedette qui se transforme au contact de notions-outils. La question qui se pose est celle de savoir si les concepts grammaticaux d'extension et de compréhension suffisent à décrire le jeu des notions et la complémentarité des associations et dissociations qui président à leurs transformations. L'opposition extension / compréhension, qui apparaît pour la première fois dans la *Logique* de Port-Royal<sup>2</sup>, ne figure pas dans l'index du TA ; on la retrouve cependant dans la seconde partie du TA (174 et 187), celle qui, en deçà de l'utilisation des techniques argumentatives proprement dites, examine notamment les techniques grammaticales qui permettent de modifier le contour des notions (voir en particulier les § 30 à 40).

Dans la seconde partie du présent article, on tentera de schématiser ces relations entre associations et dissociations de notions en montrant l'articulation entre des opérations d'avant-plan correspondant à l'utilisation des techniques argumentatives proprement dites (Partie 3 du TA) et des opérations d'arrière-plan telles que la classification et la qualification (Partie 2 du TA). Or, le TA (174) établit explicitement un lien entre ces deux opérations et le jeu de l'extension et de la compréhension<sup>3</sup> ; le prototype étant l'utilisation rhétorique de l'épithète (169-170).

## LES NOTIONS : ENTRE NOUVELLE RHÉTORIQUE ET SÉMANTIQUE

En 1955, Perelman concluait un article en suggérant que l'étude des notions à laquelle invite la théorie de l'argumentation pourrait être mise au service de la sémantique (131). S'agissait-il simplement d'une manière élégante de clôturer un article relevant d'une discipline voisine ou faut-il prendre cette proposition, qui apparaît

également dans le TA (189 ou 207-208), au sérieux ? L'examen de cette question impose de redéfinir, au préalable, les différentes techniques argumentatives (la contradiction, l'argument du gaspillage, l'argument pragmatique, etc.) comme des associations de notions. La dissociation de notions, quant à elle, est empruntée à Remy de Gourmont, mais le TA y insiste : chez cet auteur, « les notions associées et dissociées, semblent rester, après l'opération, telles qu'elles étaient dans leur état primitif, comme des briques intactes récupérées après la démolition » (TA 552). Si une argumentation peut simplement servir à renforcer les convictions existantes, son déploiement le plus visible se manifeste malgré tout lorsque le discours argumentatif cherche (et éventuellement parvient) à modifier notre représentation d'un problème ou d'une réalité. Les notions sont donc volontiers vues comme un matériau plus ou moins malléable, décomposable ou recomposable suite aux actions de l'argumentateur. Une question importante sera de déterminer dans quelle mesure ces aménagements de concepts recourent et / ou prolongent le chassé-croisé entre extension et compréhension. Une restriction de l'extension entraîne en effet un enrichissement proportionnel de la compréhension (Wilmet 124). Mais comment, face aux textes concrets, isoler ce travail d'aménagement des notions opéré par l'argumentateur ? Certaines difficultés compliquent cette entreprise et la plus redoutable est peut-être celle qui consiste à prendre comme unité minimale non la proposition, mais bien la notion.

## DU JUGEMENT À LA NOTION

Pour comprendre la place centrale des notions dans la nouvelle rhétorique, le TA gagne à être comparé à la *Logique* de Port Royal à laquelle Perelman semble faire allusion mais qu'il cite si rarement<sup>4</sup> parlant plus volontiers d'autres cartésiens tels que La Ramée ou Talon. Au-delà des différences qui sautent aux yeux, certaines continuités demeurent. Si *L'empire rhétorique* (Perelman 7) peut intéresser des linguistes mais aussi des juristes et des philosophes,

c'est qu'il s'adresse à « l'honnête homme du XX<sup>e</sup> siècle », c'est-à-dire un homme qui, de par son éducation, se méfie de la rhétorique tout en se rappelant avoir découvert son existence à travers une initiation à la syllogistique et à l'étude des figures (Perelman 7).

En fin de compte, comme *L'art de penser* proposé par Port Royal, la nouvelle rhétorique peut se lire comme une adaptation aux besoins contemporains du *trivium* médiéval ; ce *trivium*, lui-même, réorganisait certaines pratiques éducatives des Grecs autour de trois (voire quatre) disciplines : grammaire, rhétorique, dialectique, logique (Perelman 17-21). Mais, alors que Port Royal réorganisait le système autour du couple *grammaire / logique* (au détriment de la rhétorique et de la dialectique), Perelman restreint la *logique* à la logique formelle qui sert de repoussoir à son étude de l'argumentation qui englobe, sous le nom d'empire rhétorique, tout le champ de l'argumentation sans plus distinguer rhétorique et dialectique dans la mesure où, contrairement à Aristote, sa théorie n'est pas adossée à une ontologie qui permettrait de distinguer les assertions certaines et l'opposable (TA 6-7 ; voir aussi Perelman 21). Cette étude, Perelman aurait donc pu la nommer *dialectique* mais face aux malentendus qu'aurait pu susciter ce terme, il opte pour l'appellation *rhétorique*. Il vaut la peine de s'interroger sur la place accordée, dans le *Traité*, à la grammaire, la plus fondamentale des disciplines du *trivium* et celle qui semble, aujourd'hui, la plus méprisée. Comme le remarque Amossy (153), à rebours de la linguistique et de la linguistique discursive, les présupposés perelmaniens restent bien ceux de la grammaire traditionnelle ; c'est en effet le désir de « comprendre le mécanisme de la pensée » (TA 7) qui reste au cœur du système de sorte que l'observation des mots est considérée comme le moyen d'accéder à l'analyse des idées.

Pour en revenir à Port Royal, le terme de *notion confuse* apparaît comme un renversement, une contestation des *idées claires et distinctes* des cartésiens (Dupréel 325-326) et aussi, au-delà de la remise en cause, une reprise partielle de ce système. *L'Art de penser*

(Arnauld et Nicole 59) se construit sur une bipartition très nette entre le plan des mots et le plan des idées (cf. Tableau 1)<sup>5</sup> :

Logique	Idée	Jugement	Raisonnement
Grammaire	Mot	Proposition	Enchaînement

Tableau 1

Dans ce tableau, la proposition (*Pierre marche*) pourra être considérée comme une expression jugement correspond à la forme *S est P* (*Pierre est marchant*) ; l'étude du jugement, qui unit donc un sujet et un prédicat, prépare à l'étude du raisonnement compris au sens de syllogisme. Si l'on projette cette bipartition sur la structure du TA, ce tableau permet d'observer les transformations opérées<sup>6</sup> :

Argumentation [Nouvelle Rhétorique] [Logique non formelle]	Notion(s)	-	Schémas argumentatifs
[Grammaire]	[Mots]	-	Techniques discursives

Tableau 2

Dans le Tableau 2, la colonne des *Notions* (et, plus implicitement, des *Mots*) correspond à la deuxième partie du *Traité*. Cette deuxième partie est consacrée aux accords préalables à l'argumentation proprement dite. C'est dans cette section qu'on trouve le plus de remarques empruntées à la grammaire la plus largement partagée. D'une part, certains accords préalables à la discussion sont sous-jacents au langage commun à l'argumentateur et à son auditoire. D'autre part, l'argumentateur peut déformer une notion au moment de sa mise en discours. Cette adaptation des notions peut se faire à l'intérieur de la phrase mais aussi au-delà ; il suffit de songer aux anaphores associatives du type : *Pierre a publié un nouveau livre. Cet audacieux pamphlet dénonce implacablement les maux de la société actuelle.*

Dans ce même tableau 2, la colonne suivante, correspond, quant à elle, à la troisième partie du *Traité*. Alors que la *Logique* de Port-Royal réservait son attention au seul syllogisme, le TA présente une cinquantaine de schèmes argumentatifs et techniques discursives. Cependant, entre les notions et les techniques rhétoriques, un même principe compositionnel reste à l'œuvre : toutes les techniques argumentatives correspondent avant tout à des associations (ou des dissociations) de notions et non à des enchaînements de jugements.

Cet effondrement de la colonne *Jugement / Proposition* est plus redoutable qu'il n'y paraît car la grammaire et certaines conventions d'écriture inspirées de la logique formelle habituent à reprendre comme unité de référence la proposition et non la notion. Ce primat de la proposition se retrouve aussi chez les linguistes francophones. Par exemple, chez Ducrot (1980), l'étude de *mais* passe par l'identification des propositions *p*, *q*, *r*. De même, lorsque Berrendonner (1981) distingue L-vérité, ON-vérité et  $\phi$ -vérité, c'est par rapport à des propositions du type *p* et *q*. Si l'on tente d'utiliser les outils de ces linguistes<sup>7</sup> pour décrire le fonctionnement d'une dissociation argumentative du type *opinion / vérité*, on aboutit alors à la formule :  $p^o < q^v$  : à la proposition *p*, qui n'est qu'une opinion, on préférera la proposition *q*, qui correspond à la vérité (du moins selon l'argumentateur). On peut alors inventorier les expressions de la langue qui permettent, de manière prototypique, de détecter l'apparition d'une dissociation argumentative (e.g. *Ils prétendent que p*). Le problème est que ce primat accordé à la proposition fait écran entre l'observateur et le jeu des notions. En pratique, il se peut fort bien qu'un marqueur de dissociation argumentative suffisamment prototypique pour intéresser le linguiste corresponde à une notion parfaitement périphérique du point de vue du raisonnement argumentatif. D'autre part, même si dans un texte donné, on pourra généralement reconstruire une dissociation de notions, on renonce à la possibilité d'observer la manière dont un argumentateur sélectionne les données et impose une certaine forme aux notions qu'il emploie. Ce travail d'aménagement des notions, pour l'isoler, il faudrait pouvoir le

confronter à deux configurations distinctes de la même notion. C'est pourquoi, cette proposition ambiguë empruntée à *L'Art de penser* (1970 : 174) atteint mieux l'objectif :

*Tous les Philosophes nous assurent que les choses pesantes tombent d'elles-mêmes en bas.*

Il s'agit d'une allusion à la théorie aristotélicienne du lieu naturel. Au dix-septième siècle, cette théorie est battue en brèche par la science moderne qui bouleverse les certitudes antérieures. Chez Arnauld et Nicole, l'ambiguïté se résout par l'analyse et la hiérarchisation des propositions. La lecture naïve est du type  $((p) q)$  : la proposition  $p$  n'est qu'incidente ; elle se résume à étayer la seconde proposition : *Les Philosophes sont des savants dont les enseignements méritent d'être écoutés*. La lecture ironique au contraire sera du type  $(p (q))$  : l'accent est alors mis sur la proposition  $p$  et le locuteur invite à comprendre : *Il se peut que tous les Philosophes enseignent des choses erronées*.

Du point de vue néo-rhétorique, l'ambiguïté se résoudrait plutôt par l'observation de la déformation des notions. Dans le premier cas, l'expression *tous les Philosophes* correspond à l'ensemble des savants par opposition aux personnes moins instruites. Dans le second, l'extension de la notion *Philosophe* se trouve réduite à ceux qui défendent ce point de la *Physique* aristotélicienne, par opposition aux nouveaux philosophes. Il est remarquable que l'attention se tourne vers la notion qui a la forme d'un nom et qui se trouve en position de Sujet : à supposer que les autres termes de cette phrase correspondent aussi à des notions, il s'agit alors de notions outils subordonnées à une notion-vedette (les Philosophes / les choses pesantes). En effet, certaines notions constituent des « pièces maîtresses » (TA 256) alors que d'autres fonctionnent comme des « notions béquilles » (TA 324). Ces dernières nous informent des fluctuations subies par les contours définissant la notion maîtresse.



## ÉTUDE DE CAS AUTOUR DE LA NOTION DE *BONHEUR*

Les énoncés ambigus correspondent cependant à un cas trop particulier. Les recueils d'extraits argumentatifs destinés aux futurs bacheliers offrent un matériau moins rare et cependant exploitable. En effet, les textes classés en groupements thématiques (la violence, le beau et l'utile, le progrès, etc.) offrent des extraits assez courts, organisés autour d'une notion-vedette envisagée selon des points de vue relativement variés. Ce type de matériaux invite dans notre esprit à un exercice qui peut intéresser le philosophe et qui consiste à s'interroger sur le sens d'une notion particulière (le corps, le bien, la connaissance, etc.) à telle ou telle époque ou dans tel ou tel système de pensée. Dans la suite du propos, parmi une vingtaine de textes rassemblés sous l'étiquette « le bonheur », on examinera le début de deux textes.

Puisque l'objectif est d'observer les déformations des notions, leurs associations et leurs dissociations, on se rappellera que les techniques argumentatives empruntées au vocabulaire de la rhétorique traditionnelle (argument d'autorité, cause / conséquence, la fin et les moyens, le syllogisme, etc.) doivent rester subordonnés aux 4 grandes familles de schèmes argumentatifs du TA, eux-mêmes subordonnés aux deux principes à l'œuvre de (dé)composition des argumentations. Dans les schémas, les quatre symboles permettront d'identifier les principaux moyens d'action sur les notions :

A. Association de notions	1. Arguments quasi-logiques	●
	2. Arguments fondés sur la structure du réel	■
	3. Arguments qui fondent la structure du réel	◆
B. Dissociation de notions	1. Dissociations argumentatives	ϕ

Tableau 3

### Fragment 1 : « La pastorale de la peur »

Les philosophes qui ont voulu affirmer la légitimité du bonheur se sont heurtés, pendant des siècles, au pessimisme des théologiens, pessimisme que Voltaire, s'en prenant à Pascal, essayait de réfuter en ces termes : « Pourquoi nous faire horreur de notre être ? Notre existence n'est point si malheureuse qu'on veut nous le faire accroire. Regarder l'univers comme un cachot, et tous les hommes comme des criminels qu'on va exécuter, est l'idée d'un fanatique » (Belloc et al. 253).

De façon très classique, le passage recourt à deux arguments d'autorité qui sont mis en compétition de manière à privilégier une des deux opinions et à dévaloriser sa concurrente. Pour analyser plus précisément le raisonnement, plaçons-nous à présent du point de vue de l'action transformatrice que ces schèmes argumentatifs font subir à la notion étudiée.

La notion de *bonheur* est de façon plus ou moins implicite insérée dans la classe générale des concepts philosophiques. Cette insertion d'une notion dans une classe *suppose* une assertion du type *S est P* : *le bonheur est un Concept philosophique*. Il s'agit, bien entendu, d'un concept parmi beaucoup d'autres (qui n'intéressent pas le présent propos) ; cette première restriction de l'extension correspond à l'effet de présence qui joue un rôle essentiel dans l'argumentation ; elle sera symbolisée par des pointillés. Dans le cas présent, cette insertion de la notion (cercle blanc) dans une classe (grand carré) ne correspond pas à l'hyperonyme le plus prototypique, celui favorisé par les lexicographes : le bonheur est *un état de conscience*. Il s'agit, au contraire, d'une classe correspondant aux accords préalables « sous-jacents au langage » d'un groupe particulier (TA 133) : pour l'école, le bonheur est un *Concept philosophique*, une de ces notions confuses dont la teneur varie en fonction des systèmes, des époques et des personnalités. Le point important est que, au contraire de la logique traditionnelle, cette insertion ne passe pas forcément par l'explicitation d'une proposition du type *S est P*. C'est pourquoi, la classe des *Concepts philosophiques* dans laquelle s'insère la notion de

*Bonheur* est bornée par des traits pointillés dans la mesure où l'argumentateur fait comme si elle allait de soi alors que ce n'est pas le cas :

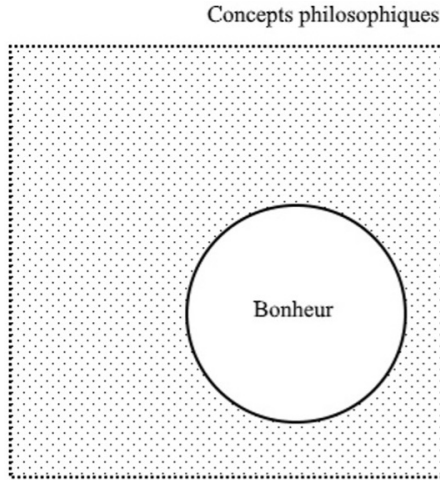


Fig. 1 Insertion de la notion-vedette dans une classe

Ensuite, il faut procéder à une restriction de l'extension : *la conception des philosophes* ou, si l'on préfère, *la conception des philosophes [du dix-huitième siècle]*. Du point de vue strictement grammatical, ces restrictions de l'extension, compensées par un enrichissement de la compréhension, sont analogues à *La maison de Pierre* ou *Le logement de Jacques*. Cependant au jeu des caractérisants indirects du grammairien (Wilmet 223) vient se superposer un schème spécifiquement argumentatif : l'invocation d'autorités.

Le traditionnel argument d'autorité peut ainsi être redéfini comme une association de notions fondée sur la liaison entre l'acte et la personne et, plus précisément encore, entre le discours et la personne (TA 739). Ce qui suppose une nouvelle restriction de l'extension :

## Concepts philosophiques

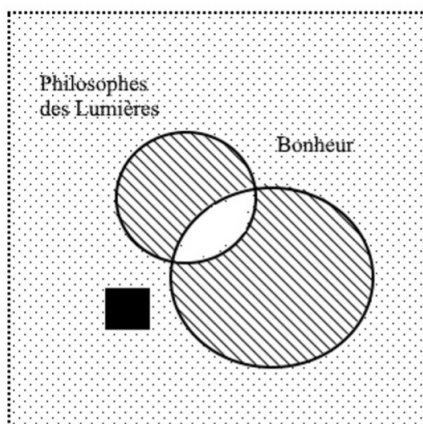


Fig. 2 Association de la notion-vedette à une notion-outil : lien entre le discours et la personne (■) : le bonheur selon les Lumières.

On peut se demander si cette nouvelle restriction de l'extension correspondra, ou non, à une dissociation de notions. À notre avis, le parti le plus avantageux est de considérer chacune de ces deux restrictions de l'extension non comme une dissociation argumentative proprement dite, mais comme la compensation de l'association entre l'acte et la personne. Autrement dit, il s'agirait de l'envers de l'effet de présence. La liaison de notions se déroule au premier plan tandis que la dissociation apparaît comme une conséquence reléguée au second plan : les philosophies d'autres époques ou d'autres cultures se trouvent reléguées dans l'ombre. On s'est donc contenté de hachurer, dans la figure 2, les zones pour ne garder que l'intersection entre les deux ensembles : *le bonheur selon les philosophes de l'époque des Lumières*.

C'est à un autre niveau que la dissociation argumentative proprement dite apparaît. Du point de vue graphique, le mouvement doit être représenté en deux temps alors que l'auditoire le perçoit plutôt comme un événement simultané ou un mouvement continu. Tout d'abord, une association se produit entre la notion préalablement construite et une autre conception du

*bonheur*. Cette association quasi-logique se révèle être, cette fois, une incompatibilité au sens propre. Le récepteur se trouve enjoint de construire, en miroir, de la notion de *bonheur* selon les philosophes [du dix-huitième siècle] une notion de *bonheur* selon les théologiens [des siècles antérieurs et leurs héritiers]. La mise en regard des deux associations de notions conduit à créer deux sous-classes à l'intérieur de l'ensemble. À nouveau, il est difficile de distinguer ici la succession des événements : est-ce la perception d'une incompatibilité qui conduit à construire une notion en miroir et à l'insérer dans une sous-classe ou est-ce, au contraire, la présence d'une notion concurrente qui nous permet de détecter l'incompatibilité ? Difficile de trancher.

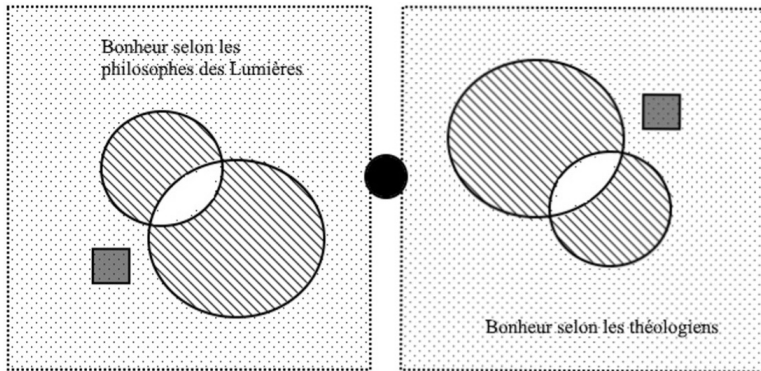


Fig. 3 Association de la notion préalablement obtenue à une notion concurrente et, du fait de leur incompatibilité (●), insertion de chacune de ces notions dans une sous-classe construite en miroir. Le petit carré représentant l'association de notions est en grisé dans la mesure où, tout en jouant un rôle actif dans la construction de la notion en miroir, il est supposé avoir été admis à l'étape précédente.

Fait remarquable : au niveau de la notion-vedette, il n'y a pas de restriction de l'extension mais dédoublement en miroir.

Une fois que le caractère désavantageux de l'incompatibilité est remarqué, la dissociation argumentative proprement dite peut s'enclencher. Le terme « pessimisme » conduit à créer une sous-classe parmi les *Concepts philosophiques* (des *Concepts philosophiques* « pessimistes ») et, pour lui faire pendant, une sous-classe de *Concepts*

*philosophiques* « plus optimistes ». Les contours de cette sous-classe sont également imprécis et mouvants : une manière plus efficace de la délimiter consisterait à opposer deux définitions du concept philosophique de *Bonheur*. Comme le terme *pessimiste* est négativement connoté, la nécessité de trancher devient évidente. La dissociation argumentative, ainsi annoncée, passe au premier plan alors que les associations antérieurement acceptées lui semblent subordonnées à l'exception de l'incompatibilité qui est de même rang mais qu'il s'agit de détruire. Le choix s'est fait en fonction du lieu commun auquel on a ici donné la forme non d'une prémisses, mais d'une échelle argumentative (Ducrot, 1980)<sup>8</sup> :

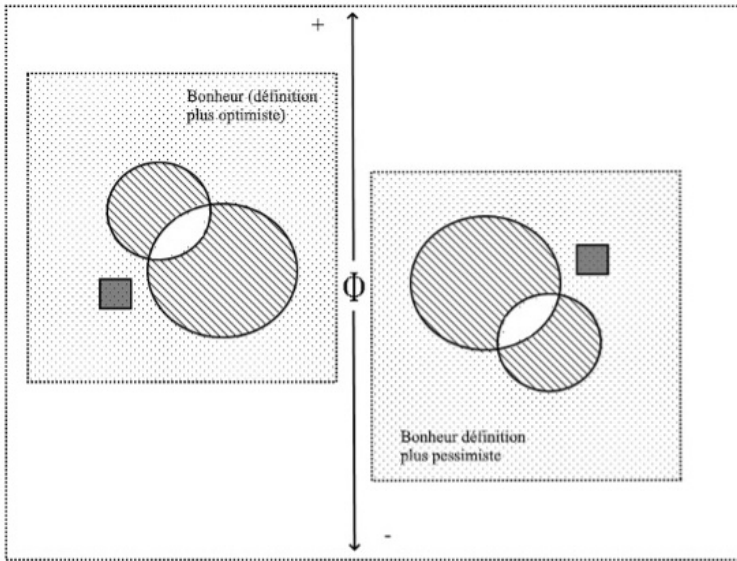


Fig. 4 La dissociation argumentative proprement dite ( $\Phi$ )

La dissociation ainsi obtenue n'équivaut pas, cette fois non plus, à une restriction d'extension de la notion-vedette. Comme précédemment, la notion-vedette a seulement été insérée dans une classe d'extension vague mais plus réduite que celle des *Concepts philosophiques* en général. Cette insertion est du type *S est P* : *Le bonheur selon les philosophes du dix-huitième siècle est un concept optimiste*. S'il y a élimination de certains éléments, c'est à un autre

niveau qu'elle se produit : en effet, en règle générale, la notion concurrente, devenue repoussoir, perdra de sa netteté au risque de disparaître du champ de l'attention. Au total, la liaison de notions incompatibles et la dissociation qui s'ensuit constituent bien les deux faces d'une même pièce. Une dissociation de notions est fondée sur une incompatibilité, technique argumentative qui suppose une association de notions. Ce n'est donc pas un hasard si les techniques de contradiction et d'incompatibilité ont été placées en tête de liste des schèmes associatifs<sup>9</sup>.

On pourrait prolonger l'étude avec le reste du paragraphe cité : on associerait les notions de Voltaire et de Pascal aux sous-ensembles restants au titre de *liaison par les cas particuliers* (association qui fondent la structure du réel). L'incertitude concernerait alors la nécessité de créer ou non un sous-ensemble et donc une nouvelle restriction de l'extension. Si on accepte la distinction introduite par le TA entre illustration et exemple (481), la question est d'autant plus délicate que si le cas particulier est interprété non comme une simple illustration mais comme un exemple destiné à fonder une règle générale, un mouvement non pas de restriction mais d'élargissement de l'extension est lui aussi possible.

## **Fragment 2 : Le bonheur est fragile et relatif**

Parmi les quelques textes sélectionnés, le cas le plus intéressant reste un texte qui, justement, recourt à l'argumentation par l'exemple. Dans ce texte, le thème du bonheur est précédé par celui du malheur qui lui est cependant subordonné du point de vue argumentatif :

En dehors des cas particuliers où la mort est ressentie comme une délivrance par ceux qui vont mourir [...], elle est en général considérée comme le plus grand des malheurs. Relativement à la conservation, on peut donc dire qu'échapper à la mort est un bonheur absolu. C'est un peu le sentiment de

tous ceux qui, sachant leur fin prochaine, en réchappent : le condamné à mort qui est libéré, le malade qui se croyait perdu [...].

Voilà des situations extrêmes où l'on passe de 0 à 100 % de bonheur. Elles permettent de se demander si une des composantes principales à ce bonheur n'est pas liée au sentiment d'accroître son bonheur d'accroître sa conservation, qu'elle soit vitale, affective ou intellectuelle. Il s'agirait donc d'un état relatif, ce que l'expérience quotidienne démontre simplement (Aurox cité par Belloc et al. 251).

Même si elle se révélera n'être qu'une notion-outil, la notion de *malheur* est celle qui apparaît la première dans le texte. Dans les figures qui vont suivre, on a suivi l'ordre du texte plutôt que la hiérarchie entre notion-outil (*malheur*) et notion-vedette (*bonheur*). À nouveau, l'argumentation repose sur une opération de classement implicite :

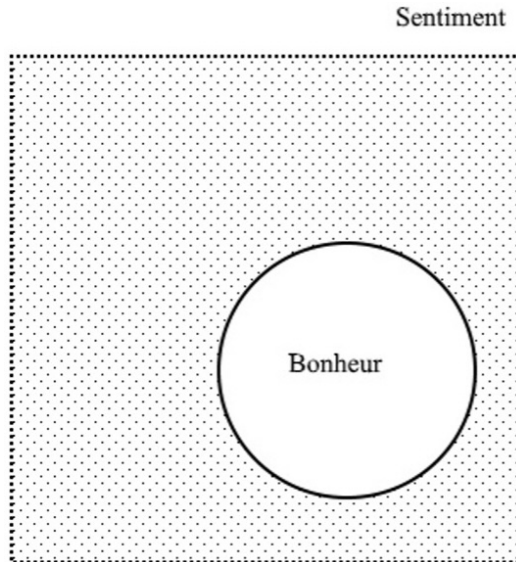


Fig. 5 Insertion d'une notion dans une classe ; dans la suite du propos, il s'avérera qu'il s'agit non de la notion-vedette mais de cette forme particulière de notion-outil qu'est la notion-miroir.



À cette opération de classement vient s'ajouter une restriction de l'extension. En effet, parmi tous les malheurs possibles, l'argumentateur propose de désigner la mort lorsqu'elle n'est pas une délivrance. Cette technique d'association relève des liaisons qui fondent la structure du réel (♦) ; il s'agit, plus spécifiquement, de l'argumentation sur les cas particuliers (parangon).

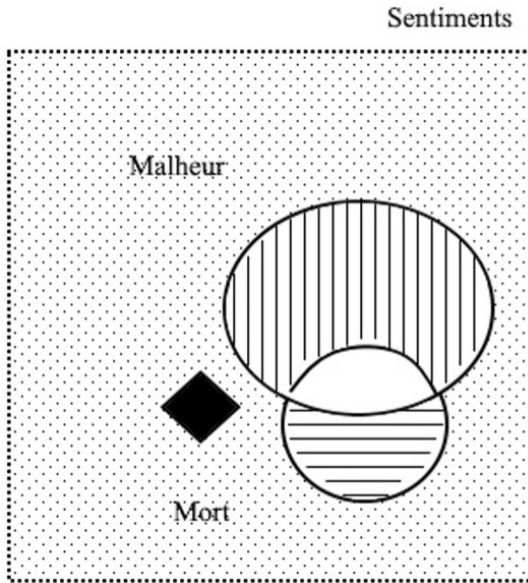


Fig. 6 Association de la notion-miroir à une autre notion-outil : fondement par le cas particulier (♦).

Comme pour le texte précédent, une dissociation de notions coïncide avec l'apparition de la notion-vedette : le bonheur et son parangon.

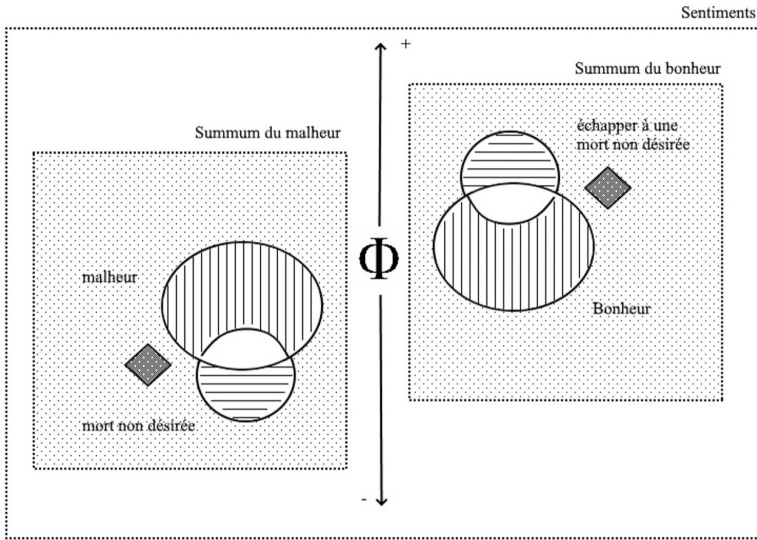


Fig. 7 : Dissociation argumentative rompant la liaison de deux associations antérieures (◆)

La formulation du parangon du bonheur qui résulte de cette dissociation doit être explicitée. Le *summum* du bonheur : c'est échapper à une mort certaine et non souhaitée. L'ensemble du mécanisme rappelle, au total, la relation des contraires telle qu'elle est présentée dans les manuels de logique. L'emploi du connecteur *donc* renforce cette impression de rigueur. Les relations quasi-logiques (●) ne sont, rappelons-le, que des approximations de la logique formelle dont elles s'efforcent de capter le prestige (Gross & Dearin 44).

Même si l'argumentateur n'y invite pas, l'ensemble du mouvement argumentatif peut se concevoir comme une liaison de notions fondant la structure du réel (◆). On peut en effet reconstruire une analogie de rapports entre les quatre éléments ainsi créés : *la mort non souhaitée est au malheur ce que le fait échapper à une mort non souhaitée est au bonheur*. Le schème ainsi construit ne coïncide cependant qu'imparfaitement avec les analogies traditionnelles du type :

$$\frac{a}{b} \equiv \frac{c}{d}$$

Par exemple : *Le grammairien est au linguiste ce que ce que le médecin de famille est au spécialiste*. Mais dans le cas qui nous occupe, la formule serait bien plutôt :

$$\frac{-b}{-a} \equiv \frac{b}{a}$$

C'est en effet le terme apparaissant en premier lieu ( $-b$  elle se révélera n'être qu'une notion-outil = *la mort non souhaitée*) qui est le plus connu. Le terme à éclaircir ( $a = bonheur$ ) n'apparaît, quant à lui, qu'en bout de course. Autrement dit, des positions du thème et du phore sont inversées. Les rapports  $-b / b$  et  $-a / a$  relèvent bien de la contradiction (association de notions annonciatrice d'une dissociation). De même, le rapport entre  $-b$  et  $-a$  puis entre  $b$  et  $a$  correspond au parangon (association de notions).

L'étape suivante consistera à relativiser la définition de la notion de *bonheur* préalablement construite pour pouvoir créer une règle supposée valable pour l'ensemble des bonheurs possibles.

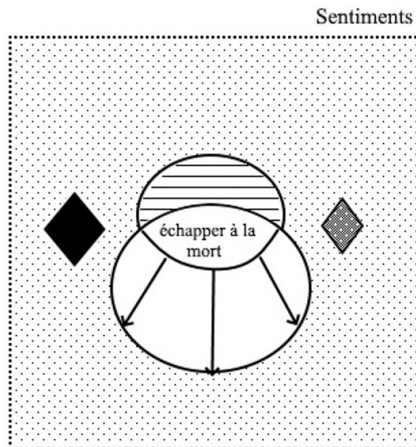


Fig. 8 Association de notions : les traits du parangon deviennent, *mutatis mutandis*, attribuables aux autres cas de bonheur (◆) ; c'est la technique de l'exemple fondateur d'une règle : toute situation où un individu améliore son sort participe du bonheur.

À première vue, le mouvement ainsi créé s'apparente à une extension de la notion. Mais, en fait, on pourrait aussi avoir l'impression (l'illusion) de revenir aux contours initiaux désormais mieux définis. Ce sont donc plutôt les traits propres au parangon qui sont attribués à l'ensemble des bonheurs possibles. Il y a donc bien enrichissement de la compréhension mais la probable modification d'extension qui s'ensuit reste difficile à cerner.

Quoi qu'il en soit, ce qui intéresse l'argumentateur, c'est que le bonheur est un sentiment relatif aux situations vécues et aux moments où la situation des individus connaît une amélioration notable. Il s'apprête à continuer son raisonnement en invoquant une notion nouvelle qui est celle de l'espoir... Nous ne suivrons pas les méandres de ce nouveau raisonnement : s'il reste théoriquement possible de la poursuivre, à ce stade, l'analyse rhétorico-grammaticale proposée ne gagne pas à être prolongée au-delà d'une séquence argumentative complète.

## CONCLUSION

La réflexion qui s'achève s'est située aux confins de la logique (au sens le plus lâche du terme), de la dialectique de la rhétorique et même de la grammaire. Pour envisager les relations entre nouvelle rhétorique et grammaire traditionnelle, la véritable difficulté consistait à passer d'une logique du jugement (par exemple, celle de Port Royal) à une logique fondée sur l'étude des notions et donc à une grammaire qui place au centre le nom porteur d'une extension et d'une compréhension. L'enjeu de la réflexion était de vérifier dans quelle mesure les aménagements de notions décrits par la nouvelle rhétorique peuvent, régulièrement, se lire comme des modifications de l'extension ou de la compréhension de ces notions qu'il s'agisse de techniques grammaticales (comme l'usage des épithètes) ou de techniques argumentatives proprement dites (des schèmes associatifs ou dissociatifs).

Plus généralement, distinguer le statut des énoncés (accord préalable ou argumentation proprement dite) et celui des opérations effectuées par l'argumentateur (classement, association ou dissociation de notions) a constitué, comme l'expliquent les auteurs du TA (251-52), un obstacle majeur pour la théorie de l'argumentation. En pratique, cette difficulté est perceptible dès qu'on s'intéresse à des textes qui excèdent un paragraphe et le problème devient particulièrement épineux si, comme Perelman, on a l'ambition de créer un modèle virtuellement applicable à l'argumentation en général.

Dans les quelques fragments étudiés, nous avons cru remarquer certaines régularités de nature encourageante. La mise en schéma aura aidé, on l'espère, à distinguer le statut des différents éléments dans quelques opérations typiques : a) les réductions d'extension ont été symbolisées par des fonds pointillés ou hachurés<sup>10</sup> ; b) l'insertion d'une notion (rond blanc) dans une classe (grand carré) ; c) l'application, de techniques d'association de différents types (●, ■ ou ◆) et de dissociation de notions (φ).

Si les techniques d'association semblent le plus souvent<sup>11</sup> localisées aux confins de la notion-vedette et de notions-outils, les dissociations argumentatives observées impliquent au contraire la construction d'une sous-classe en miroir dans laquelle viendrait s'insérer le reflet, l'image inversée des notions inscrites dans la classe initiale. Cette différence de niveau semble entrer en contradiction avec l'idée que chaque association suppose une dissociation et que chaque dissociation suppose une association ; si l'on veut maintenir cette idée, il faut donc introduire une distinction supplémentaire entre l'avant-plan et l'arrière-plan<sup>12</sup>. Cette opposition correspond à l'effet de présence et à son corollaire, la relégation de certains éléments dans la coulisse du hors-débat. Ce mécanisme de relégation est essentiel au jeu de l'argumentation. Tel le spectateur d'un numéro de prestidigitation, l'auditoire tend à accorder toute son attention aux notions présentes à l'avant-plan et à perdre de vue ce que les réductions d'extension successives repoussent à l'arrière-plan. Dans les exemples qui nous ont occupés, il y avait en fait deux

types de dissociations de notions : une dissociation plus discrète qui s'effectuait à l'intérieur d'une classe, dans l'ombre d'une association plus nettement perceptible. Ces dissociations locales ne sont pas de même niveau que les dissociations entre classes ; ces dernières s'appuient, semble-t-il, sur les associations qui, tout à l'heure se trouvaient à l'avant-plan et qui commencent à sortir du champ de l'attention. D'un point de vue hiérarchique, du fait de l'apparition de la dissociation, les associations antérieures se trouvent reléguées à un rang inférieur.

La transition entre les différents plans et les différents rangs est facilitée par le statut ambivalent de l'incompatibilité qui est à la fois une technique d'association (celle qui inaugure l'inventaire) et l'élément qui déclenche la mise en œuvre d'une dissociation.

L'insertion dans une classe offre un autre exemple de ces courroies de transmission unissant les différentes parties du TA ; elles sont destinées à permettre au modèle théorique de s'adapter aux besoins de l'analyse, à lui offrir un principe de continuité. L'insertion d'une notion dans une classe relève, en première analyse, des accords préalables supposés rester à l'arrière-plan. Si cette opération venait à affleurer trop nettement dans le débat, il suffirait alors à l'utilisateur du TA de la requalifier soit comme une définition, soit comme la dénonciation d'une pétition de principe. Il s'agirait donc, dans les deux cas, d'une technique argumentative proprement dite : la première serait une définition « classique », c'est-à-dire une association de type quasi-logique (TA 282) et la seconde aboutirait à une dissociation ; par exemple, une définition *dissociative* (TA 590).

L'utilisation des schémas a encore un avantage, il permet de faire apparaître comme une suite de clichés ce qui, dans le déroulement de l'argumentation, peut sembler un mouvement continu et quasi-instantané. La portée de l'analyse rhétorico-grammaticale reste cependant relativement limitée : elle peut fort bien dépasser le cap de la phrase mais, au-delà de quelques paragraphes, le modèle connaît une surcharge.

En fin de compte, le « désir éprouvé par le logicien de comprendre le mécanisme de la pensée » (TA 7) n'est peut-être pas si différent de l'attrait que Gide, enfant, éprouvait pour cette « toujours changeante rosace » nommée kaléidoscope. Intrigué, le spectateur finit par démonter l'appareil pour faire l'inventaire de ses composants : quelques pierres précieuses en toc et des miroirs enfermés dans un fourreau de carton. Les morceaux de verre coloré ressemblent aux notions capables de former des motifs mouvants ; et les miroirs ressemblent aux dissociations de notions capables de dédoubler les configurations notionnelles tout en faisant disparaître, dans les interstices du kaléidoscope, ces éléments devenus inutiles. Ce n'est qu'après avoir remis un petit nombre de verroteries démultipliées par les miroirs que l'enfant peut constater : « L'accord était pauvre ; les changements ne causaient plus de surprise ; mais comme on suivait bien les parties ! comme on comprenait bien le pourquoi du plaisir ! »<sup>13</sup>.

## NOTES

<sup>1</sup> Van Rees (4) et Danblon (83-84) s'interrogent sur ce même passage et insistent sur la différence entre dissociation et rupture de liaison ou encore sur le fait qu'avant la dissociation on n'avait pourtant pas conscience d'une association. À notre avis, et comme on le verra dans la suite du propos, ce passage du TA parle de dissociations *lato sensu* ; il peut s'agir de toute opération de séparation de notions : les dissociations *stricto sensu* (telles que décrites au § 89 et suivants), de ruptures de liaisons, voire, au niveau pré-argumentatif, de réductions de l'extension.

<sup>2</sup> Dans une terminologie plus contemporaine mais fidèle à la conception logico-grammaticale traditionnelle, Wilmet (51) définit l'extension d'un nom N comme « l'ensemble des sujets x auxquels N peut servir d'attribut dans la proposition X est N ». Par exemple, *Pierre / Paul / Jacques / ... est un homme*. Tandis que l'intension (autrement dit la compréhension) est « l'ensemble des attributs x auxquels N peut servir de sujet dans la proposition N est X ». Ainsi, la compréhension de homme est « animal + raisonnable + bipède + biman + à station verticale + ... ». L'exemple d'Arnauld et Nicole (87) concerne le triangle dont la compréhension enferme : figure + trois lignes + trois angles + égalité de ces trois angles à deux droits + ... Tandis que son extension concerne les différentes familles de triangles (car *un triangle équilatéral / isocèle, /... est un triangle*) ainsi que l'ensemble des triangles individuels (*le triangle ABC / DEF /... est un triangle*).

<sup>3</sup> Il s'agit de la loi de Port Royal (Arnauld et Nicole 88 ; voir aussi Wilmet 124) : dans la construction des « groupes nominaux », plus la compréhension d'un nom est précise, plus son extension est limitée et inversement. Par exemple, l'extension du nom *triangle* sera moins resserrée que celle de *triangle rectangle*. À notre avis, la complémentarité entre association et dissociation de notions est sous-tendue par ce mécanisme : dans la terminologie de Perelman, l'association de la notion-maîtresse *triangle* et de la notion outil



*rectangle* provoque un enrichissement de la compréhension mais aussi, du fait du resserrement de l'extension, une dissociation qui fait sortir du champ de l'attention les informations considérées comme non pertinentes. Au-delà des associations grammaticales décrites dans la partie 2 du TA, le mécanisme se prolonge au niveau rhétorique dans la mesure où les schèmes traditionnels sont considérés à leur tour comme des associations de notions.

<sup>4</sup> On trouvera cependant dans son *Cours de logique* (Perelman 3) une mention elliptique mais située à un point névralgique de l'ouvrage.

<sup>5</sup> *L'Art de penser* comprend encore une quatrième partie consacrée à la méthode.

<sup>6</sup> Comme dans la table précédente, nous avons éliminé une section qui, chez Perelman, se nomme non pas *méthode* mais *ordre et méthode*.

<sup>7</sup> Van Rees utilise également la proposition comme unité pour schématiser les dissociations qu'elle étudie (56).

<sup>8</sup> Le TA signale l'ambiguïté du terme lieu (*topos*) : il s'agit certes de prémisses mais, de par leur caractère extrêmement général et relevant des accords préalables, elles servent davantage de *critères de choix pour établir des hiérarchies* (113 ; je souligne). Ces lieux communs sont du type : il faut préférer la qualité à la quantité ; il faut préférer ce qui est agréable à ce qui ne l'est pas, etc. Tout indique que, en pratique, ces lieux interviennent après que le repérage d'une incompatibilité gênante a enclenché la mise en œuvre d'une dissociation.

<sup>9</sup> Dans un autre contexte, Adam (159 et 160) décrit fort bien les avantages que présente une cellule argumentative qui combinerait un mouvement justificatif (*Conclusion car Argument* ou *Argument donc Conclusion*) et un mouvement dialogique ou contre-argumentatif compatible avec les propositions de Ducrot. À ce sujet, voir aussi Dominicy (1993) et Herman et Micheli (2003).

<sup>10</sup> Dans le premier cas, il s'agit d'une insertion dans une classe et dans le second, de la réduction d'extension qui fait suite à une association.

<sup>11</sup> On l'a vu, l'exemple (destiné à créer une règle générale) constitue de ce point de vue une exception.

<sup>12</sup> À nouveau, ces expressions ne figurent pas dans l'index mais on les retrouve dans le texte (par exemple, TA 161-3, 169-73, 203, 207-8, 233).

<sup>13</sup> Voir *Si le grain ne meurt*, 1926. Le texte est disponible sur [www.ebooksgratuits.com](http://www.ebooksgratuits.com). Le passage en question correspond au § 16 du chapitre 1 (Partie I).

## BIBLIOGRAPHIE

- Adam, Jean-Michel. *Les Textes : types et prototypes*. Armand Colin, 2010.
- Amossy, Ruth. « Nouvelle Rhétorique et linguistique du discours ». In *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Édité par Ruth Amossy et Roselyne Koren, L'Harmattan, 2002, pp. 153-172.
- Arnauld, Antoine et Nicole, Pierre. *La logique ou l'art de penser*. Flammarion, 1970 (1662).
- Belloc, Gabriel, Nègre, Gaston et Debon, Claude. *Le monde moderne au baccalauréat. Français 1<sup>er</sup> & 3<sup>e</sup> sujets*. Delagrave, 1985.
- Berrendonner, Alain. *Éléments de pragmatique linguistique*. Minuit, 1980.
- Danblon, Emmanuelle. *La fonction persuasive*. Armand Colin, 2005.
- Dominicy, Marc. « De Toulmin à Perelman : analyse d'un réseau argumentatif ». *Verbum* 1, 2, 3, 1993, pp. 241-250, <https://dipot.ulb.ac.be>, consulté le 2 avril 2022.
- Ducrot, Oswald. *Les échelles argumentatives*. Minuit, 1980.
- Dupréel, Eugène. 1949. « La pensée confuse ». *Essais pluralistes*. Puf, pp. 324-334.
- Gross, Alan G. and Dearin Ray D. *Chaim Perelman*. Southern Illinois University Press, 2010 (2003).
- Herman, Thierry et Micheli, Raphaël. « Renforcement et dissociation des valeurs dans l'argumentation politique ». *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 2003, <https://doi.org/10.3406/prati.2003.1993>, consulté le 2 avril 2022.

- Perelman, Chaïm. *Cours de logique. Troisième fascicule : logique formelle et théorie de l'argumentation*. Desoer, 1952.
- . *L'empire rhétorique : rhétorique et argumentation*. Vrin, 2012a (1977).
- . « Les notions et l'argumentation ». *Rhétoriques [articles publiés entre 1945 et 1969]*. Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012b (1955), pp. 109-131.
- Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie. *Le traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008 (1958).
- Plantin, Christian. *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études argumentatives*. ENS-Lyon, 2016.
- Schiappa, Edward. Dissociation in the arguments of rhetorical theory. *Journal of the American Forensic Association*, 22, 1985, pp. 72-82.
- Van Rees, M. Agnes. *Dissociation in argumentative discussions. A Pragma-Dialectical Perspective*. Springer, 2009.
- Wilmet, Marc. *Grammaire critique du français*. Hachette-Duculot, 1997.